

No 98

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI, 30 JUIN 1923

11 heures a.m.

PRIÈRES.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1923—Relevé indiquant:—

1. Par quel moyen, et en vertu de quel principe on distribue les assurances découlant des transactions de la Commission d'établissement des soldats, à Edmonton.

2. A quels particuliers, firmes ou compagnies agissant comme agents des compagnies d'assurances et demeurant à Edmonton, les assurances ont été adjudgées, (a) en 1921 et (b) en 1922, et quelles primes on a payées à ces particuliers, firmes ou compagnies.

3. A quels particuliers, firmes ou compagnies agissant comme agents des compagnies d'assurances et résidant à Edmonton, ces assurances ont été données depuis le 1er janvier 1923 et quelles sont les primes payées à ces particuliers, firmes ou compagnies.

4. S'il y a parmi ces personnes indiquées ci-dessus des gens qui ont fait du service outre-mer pendant la dernière guerre? Dans l'affirmative, qui.

5. Si c'est la politique ou l'intention du gouvernement d'accorder des assurances découlant des transactions de la Commission d'établissement des soldats, à des personnes qui n'ont pas fait de service outre-mer pendant la dernière guerre.

6. Si c'est l'intention ou la politique du gouvernement de répartir les assurances comme susdit à certaines personnes choisies. Et dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes.

M. Béland, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre—Rapport du Bureau du Commissaires des pensions du Canada pour l'exercice expirant le 31 mars 1923.

Sur motion de M. Béland, pour M. Macdonald, le troisième rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 15), Loi ayant pour objet de régler de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, est agréé.